



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

APERÇU DU CONSEIL D'OCTOBRE DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Ville-Marie, le 18 octobre 2018 – La séance ordinaire du conseil de la MRC de Témiscamingue du mois d'octobre a eu lieu hier. La desserte des services de Desjardins sur le territoire ainsi que le dossier de la piscine ont fait partie des discussions. Les élus se sont positionnés et ont statué sur l'enregistrement audio des séances du conseil. Ainsi, dès que la technologie requise sera en place, il sera possible d'accéder à ces enregistrements sur le site internet de la MRCT.

Au cours des dernières semaines, les dirigeants de la Caisse Desjardins du Témiscamingue ont rencontré les élus de quatre localités, soit Latulipe-et-Gaboury, Laverlochère-Angliers, Rémigny et St-Bruno-de-Guigues, pour leur faire part des changements apportés à la desserte des services Desjardins dans leur milieu. Lors du conseil de la MRC, ces élus ont tenu à exprimer à leurs collègues leur grande déception face à Desjardins, principalement d'avoir été mis devant le fait accompli des changements qui seront effectifs à court terme dans leur municipalité. Leurs inquiétudes portaient aussi sur l'effet d'entraînement que cause ces changements sur les autres services de proximité de leur milieu. L'ensemble des membres du conseil partagent ces inquiétudes et c'est pourquoi ils adressent une demande de rencontre aux dirigeants de la Caisse Desjardins du Témiscamingue et demandent qu'un représentant de la Fédération des caisses Desjardins du Québec participe à cet échange.

Concernant le dossier de la piscine, la MRC a déposé aux élus un rapport préliminaire documentant les diverses alternatives dans ce projet. Les conseils municipaux de chacune des localités sont invités à prendre connaissance de ce rapport en vue de se positionner par résolution pour un engagement local à poursuivre le dossier. Ce positionnement municipal permettra à la MRC d'évaluer la force du nombre quant à la poursuite du dossier au niveau territorial. « D'emblée, je souhaite rappeler que le mandat de la MRC dans ce dossier est d'assurer un leadership dans le but de documenter les options possibles afin d'assurer le maintien de l'infrastructure que représente la piscine dans le secteur Centre. Lorsque la question est posée, tous les élus sont d'avis qu'il est nécessaire que notre territoire possède une piscine. Toutefois, au niveau local, chaque municipalité fait face à des infrastructures vieillissantes ou désuètes, des besoins ou des services qui nécessitent un investissement; c'est à ce moment que le dilemme fait surface. Chacune des localités doit donc faire l'exercice, à la lumière du rapport déposé ce soir, afin de se positionner quant à ses investissements locaux et territoriaux. Et pour consolider la réalisation d'une infrastructure telle que la piscine, il importe que le partenaire envisagé dans ce projet, soit la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, donne un signal clair à la MRC quant à ses intentions. » de préciser la préfète de la MRCT, Madame Claire Bolduc.

En lien avec l'actualité, au sujet de la légalisation du cannabis, les élus ont choisi d'attendre la position du nouveau gouvernement provincial avant d'émettre une réglementation au niveau local et/ou territorial. Au cours de la séance, le conseil a procédé à la nomination de la greffière, Mme Jessica Morin-Côté, avocate, à titre de secrétaire-trésorière adjointe de la MRCT. Finalement, l'organisation a posé un geste vert de plus en octroyant l'achat d'une voiture électrique qui bénéficiera aux divers services de la MRCT.

- 30 -

Source :

Véronic Beaulé
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 229
veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour information

Lyne Gironne
Directrice générale – Secrétaire-trésorière
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 227
lyne.gironne@mrctemiscamingue.qc.ca